FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'IMAGE

FINI

Sezième Édition

LA RENCONTRE DES IMAGES ET DES IDÉES

Du **15** au **23 avril 2027**

PAYS INVITÉ D'HONNEUR : L'Australie

THÈME : Peuples Autochtones

SIÈGE :

Centro Cultural Universitario "La Garza"
600, Marina vs Abasolo, Colonia Centro
C.P. 42000, Pachuca de Soto, Hidalgo.

COURT-MÉTRAGE · PHOTOGRAPHIE · FINIHUB · ATELIERS · PROJECTIONS · FINIPH · TECHNIQUES ALTERNATIVES · AFFICHE

www.uaeh.edu.mx/fini

CONCOURS INTERNATIONAL DE L'IMAGE

L'UNIVERSITÉ AUTONOME DE L'ÉTAT D'HIDALGO

Par l'intermédiaire du Secrétariat général et de la Division de la diffusion culturelle, en vertu des articles 80, alinéas XV et XXII, et 91, alinéas VIII, X, XV et XIX, des statuts généraux de l'Université autonome de l'État d'Hidalgo, publie ce qui suit :

APPEL À CANDIDATURES

Au **Concours international de l'image FINI 2027, dans le cadre de la XVIe édition du Festival International de l'Image (FINI)**, qui se tiendra dans la ville de Pachuca de Soto, dans l'État d'Hidalgo, au Mexique, du **15 au 23 avril 2027**, avec l'**Australie** comme pays invité d'honneur, sur le thème « **Peuples autochtones** ».

Chapitre I. Conditions générales de participation

1. Il incombe entièrement aux participants de prendre connaissance, de vérifier et de respecter à tout moment le présent règlement et les directives établies, disponibles à l'adresse suivante :

 https://www.uaeh.edu.mx/fini/2027/finaimientos.html

2. Peuvent participer à ce concours les personnes possédant des connaissances dans l'un des genres concernés, qu'il s'agisse d'étudiants ou de professionnels, tant nationaux qu'internationaux, qui remplissent les conditions énoncées au **chapitre II « Conditions de participation » du règlement.**

3. Il est essentiel de respecter les modalités d'inscription en ligne et d'envoi des documents et fichiers requis, en fonction de la catégorie et du genre de participation ; il est donc indispensable de consulter le chapitre III « Spécifications relatives à l'inscription en ligne des œuvres participantes » et le **chapitre IV « Spécifications relatives à l'envoi des documents et fichiers »** des directives.

Chapitre II. Thème du concours

1. Les œuvres inscrites à cette édition du concours, quels que soient leur genre, leur catégorie de participation et leur nationalité, **devront refléter la culture, l'identité, le lien avec la nature, la vision du monde, la vie quotidienne et/ou la résistance des PEUPLES AUTOCHTONES**, mettant ainsi en lumière la voix des jeunes et des femmes de ces groupes sociaux sur leurs réalités et/ou leurs droits.

Chapitre III. Catégories et genres du Concours

1. Les conditions générales et les critères de participation relatifs aux genres et aux catégories sont précisés au **Chapitre II. Conditions de participation et au Chapitre III. Spécifications relatives à l'inscription en ligne des œuvres participantes, du règlement du présent Concours. Il est donc essentiel de vérifier, à tout moment, que ces conditions sont bien respectées.**

2. Les personnes intéressées peuvent participer dans les catégories suivantes :

 - **UNIVERSITAIRE.**
 - **PROFESSIONNEL NATIONAL.**
 - **PROFESSIONNEL INTERNATIONAL.**

3. Le concours se divise en trois catégories mentionnées ci-dessus, chacune comprenant les genres suivants :

 a. PHOTOGRAPHIE (ANALOGIQUE OU NUMÉRIQUE).

 b. TECHNIQUES ALTERNATIVES.
 Photographies numériques ou de propre création retravaillées à l'aide de différentes techniques numériques alternatives.

 c. COURT-MÉTRAGE
 Œuvres d'une durée comprise entre 1 et 30 minutes, dans n'importe quel genre cinématographique.

 d. DESIGN
 Œuvres bidimensionnelles d'illustration ou de graphisme, réalisées à l'aide de techniques traditionnelles ou numériques, telles que des affiches, des gravures numériques et des bandes dessinées composées d'une ou plusieurs cases, présentées sur une page.

 Œuvres imprimées qui, lorsqu'elles sont consultées sur des appareils mobiles, génèrent une expérience de réalité augmentée.

4. Il n'est possible de participer qu'à **une seule catégorie. En cas d'inscription à deux catégories ou plus, seule la première inscription sera prise en compte et les suivantes seront annulées.**

5. Il est possible de s'inscrire, **au sein d'une même catégorie, dans plusieurs genres**, ce qui implique de répéter l'ensemble du processus d'inscription autant de fois que le nombre de genres dans lesquels vous participez.

6. **Une seule participation par genre est autorisée.**

Chapitre IV. Étapes du concours

1. La procédure se déroulera en quatre étapes.

 - **ÉTAPE 1 :** inscription en ligne, envoi des documents et des fichiers.
 - **ÉTAPE 2 :** sélection et publication de la liste des finalistes.
 - **ÉTAPE 3 :** décision finale du jury et annonce du lauréat.
 - **ÉTAPE 4 :** exposition des œuvres finalistes, remise des distinctions et cérémonie de remise des prix.

Chapitre V. Dates importantes

1	**Inscription en ligne, envoi des documents et des fichiers.**	DU 28 SEPTEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2026.
	Annonce des finalistes.	12 FÉVRIER 2027
	Annonce du lauréat de la catégorie PROFESSIONNEL INTERNATIONAL.	19 FÉVRIER 2027
	Date limite pour la présinscription à la cérémonie de remise des prix.	12 AVRIL 2027
	Date limite pour la pré-inscription à la cérémonie de remise des prix.	12 AVRIL 2027
	Annonce des lauréats des catégories PROFESSIONNEL NATIONAL et UNIVERSITAIRE.	15 AVRIL 2027
	Remise des prix aux finalistes et aux lauréats.	15 AVRIL 2027

2. Pour connaître les autres dates et les détails de chacune des étapes de ce concours, veuillez vous reporter au règlement.

3. Le non-respect des délais et des procédures définis dans le présent appel à candidatures et dans les lignes directrices entraînera la disqualification, sans que l'UAEH ou le FINI n'engagent leur responsabilité.

Chapitre VI. Prix

1. La remise du prix aura lieu à condition que le lauréat remplisse en temps voulu toutes les conditions fixées dans l'appel à candidatures et dans les directives, ainsi que dans la réglementation nationale et internationale en vigueur applicable à cet effet au moment de la remise du prix. Le lauréat dégage expressément l'UAEH, le FINI et son jury de toute obligation de procéder à la remise du prix s'il ne respecte pas, en tout ou en partie, les dispositions de l'appel à candidatures, de ses lignes directrices, ainsi que la réglementation nationale et internationale en vigueur applicable.

2. Les prix attribués dans le cadre de cet appel à candidatures sont décrits ci-dessous :

2.1 Pour les genres **PHOTOGRAPHIE** et **COURT-MÉTRAGE** de la catégorie **UNIVERSITAIRE :**

- Le **premier prix** recevra une récompense de **30 000.00 M/N (trente mille pesos 00/100 monnaie nationale).**
- Le deuxième recevra un prix de **20 000.00 M/N (vingt mille pesos 00/100 monnaie nationale).**
- Le troisième recevra un prix de **10 000.00 M/N (dix mille pesos 00/100 monnaie nationale).**

2.2 Pour les sections **DESIGN** et **TECHNIQUES ALTERNATIVES** de la catégorie **UNIVERSITAIRE :**

- Le **premier prix** sera doté d'une récompense de **25 000.00 M/N (vingt-cinq mille pesos 00/100 monnaie nationale).**
- Le **deuxième** recevra un prix de **15 000.00 M/N (quinze mille pesos 00/100 monnaie nationale).**
- Le troisième recevra un prix de **5 000.00 M/N (cinq mille pesos 00/100 monnaie nationale).**

2.3 Pour les genres PHOTOGRAPHIE et COURT-MÉTRAGE de la catégorie PROFESSIONNEL NATIONAL :

- Le **premier prix** s'élève à **50 000.00 M/N (cinquante mille pesos 00/100 monnaie nationale).**
- Le **deuxième recevra un prix de 35 000.00 M/N (trente-cinq mille pesos 00/100 monnaie nationale).**
- **Le troisième recevra un prix de 20 000.00 M/N (vingt mille pesos 00/100 monnaie nationale).**

2.4 Pour les genres **DESIGN** et **TECHNIQUES ALTERNATIVES** de la catégorie **PROFESSIONNEL NATIONAL :**

- Le **premier prix** sera doté d'une récompense de **40 000.00 M/N (quarante mille pesos 00/100 monnaie nationale).**
- Le **deuxième** recevra un prix de **25 000.00 M/N (vingt-cinq mille pesos 00/100 monnaie nationale).**
- Le troisième recevra un prix de **15 000.00 M/N (quinze mille pesos 00/100 monnaie nationale).**

2.5 Pour la catégorie **PROFESSIONNEL INTERNATIONAL :**

Les candidats ayant réalisé **LE MEILLEUR COURT-MÉTRAGE, LA MEILLEURE SÉRIE PHOTOGRAPHIQUE, LA MEILLEURE ŒUVRE DE TECHNIQUES ALTERNATIVES ET LA MEILLEURE ŒUVRE DE DESIGN**, tels que désignés par le jury, **pourront bénéficier d'un voyage au départ de leur pays de résidence pour assister à la XVIe édition du Festival International de l'Image**, dans la ville de Pachuca de Soto, dans l'État d'Hidalgo, au Mexique, **DU 15 AU 23 AVRIL 2027 ; couvrant jusqu'à 60 000.00 $** (soixante mille pesos 00/100 monnaie nationale) pour le voyage aller-retour en avion, en classe économique, l'hébergement et les repas, selon les modalités fixées par le FINI, dans cet ordre.

Le présent appel à candidatures et ses lignes directrices sont rendus publics à toutes fins utiles, **le 28 SEPTEMBRE 2026.Le troisième** recevra un prix de **20 000.00 M/N (vingt mille pesos 00/100 monnaie nationale).**

*** Des copies imprimées certifiées conformes, dont le Secrétaire général a attesté l'authenticité conformément à l'article 90, paragraphe XV, du Statut général, ont été déposées au Secrétariat général, à la Coordination de la Division de la diffusion culturelle et à la Cour des comptes, aux fins juridiques prévues par les dispositions du présent appel à candidatures. En cas de doute ou de litige concernant les termes et la portée du présent appel à candidatures, le texte valide des copies certifiées par le Secrétariat général fera foi.**